

VILLE DE ROYAN



MUSÉE

D. Musée 23/388

**Convention relative à un don d'objets
Au Musée Municipal de Royan**

Entre

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Ci-après dénommé « la Ville »

D'une part,

Et,

Monsieur Alain Batier
39 impasse Théophile de Viaud
47520 Le Passage d'Agen

Ci-après dénommé « le donateur »,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1

Alain Batier, le donateur, fait don d'une série de documents relatifs à Royan et à la Seconde Guerre mondiale au Musée de ROYAN, propriété de la Ville, aux fins d'exposition :

- Une lime à ongles et son étui en métal gravé Royan ;
- Six cartes de tabac émises par le Ministère des Finances ;

MISE EN LIGNE LE 11-07-2023

- Un reçu daté du 23 juin 1940 signé par le maire de La Tremblade attestant la remise d'un revolver ;
- Un recueil de photos Royan et ses environs (années 1920/1930) ;
- Un journal La Voix de l'Ouest daté du 19 avril 1945 ;
- Un texte imprimé en hommage aux FFI de France avec refrain et paroles d'une chanson : Fritz, fous le camp, d'Octave Crémieux.

Article 2

Alain Batier, le donateur, déclare être bien propriétaire des objets désignés et qu'il est bien d'accord pour en faire don au Musée de Royan, sans condition.

Il atteste dégager la ville de ROYAN de toute responsabilité à la suite d'une fausse déclaration.

Article 3

La mention « don d'Alain Batier » pourra figurer sur les textes de présentation.

Fait à Royan, en 3 exemplaires, le 22 juin 2023

Le donateur,

Alain BATIER



La Ville,
Maire de Royan

Patrick MARENCO



Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 11 juillet 2023